



Collège Jules Ferry, Aurillac

Tout ça pour ça...

Les premières épreuves du baccalauréat ont pu se dérouler partout sans incident majeur. Comme on pouvait s'y attendre, des taux de grévistes importants ont été constatés dans certains établissements, tandis que la grande majorité des lycées n'ont pas été touchés, ou de façon anecdotique. Dans quelques très rares cas, ce sont des tentatives de « blocages » qui ont vite été désamorcées par des forces de l'ordre présentes. Dans la plupart des situations difficiles, nos collègues ont pu recevoir le soutien, que nous avons demandé, des services académiques, malgré quelques -sérieux - bémols. [Lire la suite](#)

Évaluations nationales 6^{ème} et tests de positionnement 2^{nde}

Lors d'un groupe de travail qui s'est réuni mardi 11 juin, le SNPDEN a fortement rappelé ses revendications :

- des évaluations concomitantes en lycée et collège, sous peine de perdre totalement l'intérêt pédagogique, selon un calendrier qui puisse correspondre à la mise en place des dispositifs d'aide aux élèves,
- des évaluations qui permettent de déterminer, et pour les élèves et pour les familles, une plus-value, notamment en fournissant des indicateurs pour identifier et consolider les pratiques pédagogiques qui fonctionnent,
- la nécessité d'une communication claire et pertinente, simple et lisible, en direction des familles,
- des conditions de passation qui perturbent le moins possible les établissements et une garantie de faisabilité technique pour tous. [Lire la suite](#) (ouvert à tous)

La parole des personnels de direction confisquée

Nos collègues de Montpellier ont récemment publié un [communiqué de presse](#) pour s'indigner de la façon dont la hiérarchie académique voudrait interdire aux personnels de direction toute communication de crise.

Paritarisme : les sénateurs sensibles aux enjeux...

La commission des lois du Sénat a rétabli par [amendement](#) l'avis des commissions paritaires d'établissement et des commissions administratives paritaires en matière d'avancement des personnels des établissements publics d'enseignement supérieur. Cet amendement est en cohérence avec un autre [amendement](#), "réintroduisant la compétence des commissions administratives paritaires en matière d'avancement et de promotion pour les trois versants de la Fonction publique tout en conservant le bénéfice d'une aide en cas de recours administratif". Reste à savoir si ce retour du Sénat sur la réforme du dialogue social sera maintenu en commission mixte paritaire. L'intervention de la CAP avant toute décision d'avancement ou de promotion "permet en effet d'encadrer l'appréciation par l'administration de la valeur professionnelle de ses agents", précisent les parlementaires, qui ajoutent que le "risque de décision arbitraire" serait "ainsi écarté". Nous sommes encore loin de ce que nous revendiquons, mais l'[action du SNPDEN en intersyndicale](#) a peut-être contribué à cette prise de conscience des sénateurs. Reste à voir ce qu'il adviendra de cet amendement...

L'UNSA, avec les organisations syndicales, appelle à une [action militante le jeudi 27 juin](#), précédée d'une conférence de presse.

Lundi 17 juin

- Réunion de concertation SNPDEN et ID, au ministère, avec Jean-Marc Huart, directeur de la DGESCO, sur les projets de programme en terminale.

Mardi 18

- Groupe de travail fédéral sur [le programme @projet2022](#)

Mercredi 19

- Bureau national de l'UNSA sur 2 jours
- Commission spécialisée au ministère

Jeudi 20

- Suite et fin du BN de l'UNSA
- Entretien intersyndical à l'Assemblée nationale sur le paritarisme avec Bruno Strüder

Vendredi 21

- Rencontres nationales de l'AJI-Gestion pour l'éducation (intendance) sur la modernisation de la fonction financière en EPLE
- Audience sur le classement des établissements (ajustements) au ministère

Actualités



Mise en œuvre du service public de l'École inclusive

Le ministre de l'Éducation nationale et le secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées ont présenté, le 11 juin, le service public de l'École inclusive, dont les premières mesures vont entrer en œuvre dès la rentrée de septembre (à travers notamment le déploiement de pôles inclusifs d'accompagnement localisés dans 2 000 collèges et 250 LP, avec Ulis), et dont la construction se poursuivra jusqu'en 2022.

Le SNPDEN-UNSA, qui a toujours soutenu la démarche de l'école inclusive, espère que l'engagement du gouvernement sur ce sujet ira au-delà des déclarations d'intention et se déclinera réellement par des moyens sur le terrain, pour permettre à tous les élèves à besoins particuliers de réussir.

[Lire la suite](#)



SNU, c'est parti

Depuis le 16 juin, la phase « pilote » du Service National Universel a démarré, avec l'arrivée des 2 000 premiers volontaires appelés dans les 13 départements retenus pour la première phase, dite de cohésion. Elle se déroulera jusqu'au 28 juin, et sera suivie, entre juillet 2019 et juin 2020, d'une seconde phase de mission d'intérêt général. **Le SNPDEN reste particulièrement vigilant sur la mobilisation des internats scolaires et sur les contraintes nouvelles qui pourraient être imposées aux établissements.**

[En savoir plus](#)



Bilan social de l'enseignement scolaire

L'édition 2019 est [en ligne](#).

[Lire la suite](#)



Textes signalés

- Bac pro et CAP : [Arrêté](#) du 19 avril relatif aux nouvelles organisations d'enseignement pour le Bac Pro et le CAP (BO 24 du 13 juin/JO du 21 mai)

- **Pensions** : [Circulaire](#) 2019-083 du 11 juin relative à la gestion rénovée des pensions de retraite (Point d'info) (BO 24)

- **Réforme territoriale** : [Circulaire](#) du 12 juin relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État (JO du 13 juin).

À PROPOS DU SNPDEN — Le syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale, SNPDEN-UNSA. Principaux et principaux adjoints des collèges, proviseurs et proviseurs adjoints des lycées et lycées professionnels, EREA, ERPD, enseignement secondaire et supérieur.

21 rue Béranger, 75003 Paris - courrier électronique siege@snpden.net - site Internet www.snpden.net - téléphone 01 49 96 66 66 - Fax 01 49 96 66 69

